



**Le chef du
Département de la
santé et de l'action
sociale**

Av. des Casernes 2
BAP
1014 Lausanne

Pose de la première pierre

Futur EMS de Bex – 4 juin 2026 à 17h00

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs membres
de la Municipalité,

Madame la présidente du Conseil de fondation,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Chères et chers professionnels,

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Mesdames, Messieurs en vos titres et fonctions,

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour cette cérémonie de pose de la première pierre d'un futur EMS à Bex.

Poser une première pierre est toujours un moment particulier. Le geste est simple en apparence, mais il est très symbolique : il marque le passage entre une idée, un besoin identifié, et une réalité qui prend forme peu à peu. Aujourd'hui, nous ne posons pas seulement une pierre. Nous posons les bases d'un lieu de vie, de soins, d'accompagnement et de lien.

Dans quelques années s'élèvera ici un établissement intégré et moderne avec 124 lits, complété notamment par un centre d'accueil temporaire de 15 places, un centre de santé avec des cabinets médicaux et des prestataires paramédicaux, ainsi qu'un centre dédié pour assurer des soins de proximité.

Et c'est aussi la promesse de la création de plus de 190 emplois à terme. Avec au surplus, un parc arboré pour les résidentes et résidents, pour leurs visiteuses et visiteurs, ainsi que pour la population de l'agglomération bellerine et du Chablais.

Ici, on viendra pour être soigné, bien sûr, mais aussi pour être entouré, accompagné, écouté.

Ici, des professionnelles et professionnels engagés feront vivre une mission exigeante et profondément humaine.

Ici, des familles trouveront un lieu de confiance.

Et ici, la vie continuera — tout simplement.

Ce projet, c'est une longue histoire. Celle de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, créée en 1969 grâce à un legs de Madame Anna Lerch. Une fondation qui, depuis plus de 50 ans, n'a cessé de développer ses prestations au service des aînées et des aînés du district d'Aigle.

Mais c'est aussi l'histoire d'une adaptation constante à l'évolution de notre société : vieillissement de la population, besoins croissants en accompagnement, attentes plus individualisées, et situations de plus en plus complexes, notamment en psychiatrie de l'âge avancé.

Face à ces défis, un choix clair s'est imposé : plutôt que de prolonger un bâtiment arrivé à ses limites, il a été décidé de repenser l'offre dans son ensemble, avec ambition et lucidité. Le projet que nous lançons aujourd'hui est à la hauteur de ces enjeux.

Nous vivons une époque où les besoins en soins et en accompagnement augmentent vite, tandis que les structures doivent sans cesse se réinventer. Dans ce contexte, investir dans un établissement comme celui-ci, c'est faire un pari sur l'avenir — mais c'est aussi assumer une responsabilité envers celles et ceux qui nous ont précédés et qui ont construit le système de solidarité dont nous bénéficions aujourd'hui.

Ce projet va d'ailleurs bien au-delà d'un EMS traditionnel. Il s'agira d'un lieu ouvert, ancré dans son territoire : un centre régional de compétences en matière de santé, un partenaire des hôpitaux — notamment avec la Fondation de Nant —, un espace en dialogue avec les associations locales, et un site qui pourra aussi accueillir des activités culturelles.

Autrement dit, un lieu qui ne sera pas en marge de la vie, mais pleinement inscrit dans son mouvement.

Le site lui-même nous rappelle que nous nous situons dans une histoire bien plus longue que nos projets actuels !

Les fouilles archéologiques ont mis en évidence la présence d'une importante villa romaine datant des premiers siècles de notre ère. Autrement dit, bien avant nous, d'autres ont déjà choisi ce lieu pour y vivre, y travailler, y construire.

En somme, nous ne faisons que reprendre un fil ancien — avec, espérons-le, des bâtiments mieux isolés et quelques normes supplémentaires.

Je souhaite également souligner la qualité du projet architectural : une construction largement en bois, une intégration attentive dans le paysage, la valorisation du parc arboré, ainsi que des choix énergétiques innovants, notamment un système de chauffage par géothermie utilisant une rivière souterraine. Ces options traduisent une volonté claire : conjuguer

qualité de vie, durabilité et responsabilité environnementale.

A ce propos, et en raison d'une expérience personnelle un peu particulière à Bex, je suis spécialement sensible à la qualité du bâti dans cette commune : j'avais en effet passé 2 cours de répétition dans les abris PC là derrière. Un type d'édifice pas particulièrement qualitatif. Et donc je me réjouis spécialement que le futur EMS vise une haute qualité du bâti.

Un tel projet n'aurait pas vu le jour sans une collaboration étroite entre de nombreux partenaires.

Je tiens à adresser mes remerciements à la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle pour son engagement constant et sa vision.

Je remercie également la Commune de Bex pour son soutien, ainsi que l'ensemble des services de l'État et des partenaires impliqués dans ce projet.

Mes félicitations encore aux lauréats du concours d'architecture et de paysage, le bureau Counson à

Nyon et celui de La Touche verte à Genève : votre projet « Un autonome au parc » a égayé ma curiosité.

La qualité du travail accompli mérite d'être soulignée. Car derrière cette première pierre, il y a des années de réflexion, d'études, de procédures, et parfois de complexité — notamment lorsque l'archéologie s'invite sur le chantier.

Mais ces étapes étaient nécessaires pour aboutir à un projet solide, cohérent et tourné vers l'avenir.

Avec un investissement de plus de 62 millions de francs, dont une part importante soutenue par l'État, cette réalisation illustre concrètement la priorité donnée à la prise en charge des aînés dans notre canton.

Nous posons aujourd'hui une première pierre. Mais ce que nous construisons ici va bien au-delà : ce sont des conditions de vie dignes, des espaces de rencontre, des lieux de soin et d'humanité.

Je forme le vœu que ce futur établissement soit, pour toutes celles et ceux qui y vivront, y travailleront ou y

passeront, un lieu de sérénité, de respect et de chaleur humaine.

Et si le chantier qui commence aujourd'hui demandera encore de la patience — et sans doute quelques ajustements — nous savons déjà qu'il en vaut pleinement la peine.

Je vous remercie de votre attention et je souhaite longue vie à ce futur EMS.

Merci pour votre attention.